

Indivision GOSSELIN
36 Grande Rue
14880 Colleville Montgomery
Tél. : 06 47 83 21 16 (Amélie Gosselin)
Tél. : 06 82 89 21 47 (Rémy Gosselin)
Tél. : 06 28 33 34 96 (Matthias Wystrach)

Colleville Montgomery, le 31 août 2026

E mail :
amelie.iphone@gmail.com
gosselin538@gmail.com
matthias.wystrach@orange.fr

Monsieur le Président de la commission d'enquête PLUiHM Caen-la-Mer
Monsieur le Maire de Colleville-Montgomery
Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Caen-la-Mer

Objet : Demande de modification de l'OAP Grande Rue Colleville-Montgomery
Ref : parcelle n°AM0388
Pj : dossier 9 pages

Monsieur le Président de la commission d'enquête PLUiHM Caen-la-Mer,
Monsieur le Maire,
Monsieur le Président,

Nous vous contactons en notre qualité de propriétaires de la parcelle n°AM0388, située à Colleville-Montgomery. Notre parcelle est significativement impactée par le projet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Grande Rue mentionné à la page 32 et 33 du projet (décembre 2024) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Caen-La-Mer

Nous avons pris connaissance de ce projet d'OAP après la communication du projet de PLUiHM de Caen-La-Mer arrêté en décembre 2024. Nous tenons à souligner que cette OAP a été élaborée sans concertation préalable ni même une information des propriétaires concernés, ce que nous regrettons vivement.

A la suite de l'enquête-publique, nous demandons que les modifications figurant ci-dessous, soient apportées à l'OAP aussi bien dans sa traduction graphique P 32, que dans sa légende P 33, avant l'approbation du PLUiHM,

Sur le document graphique P 32 :

- Réduire l'emprise de l'OAP sur la parcelle n° AM0 388, afin de limiter l'emprise valorisable à une largeur de 12 mètres maximum depuis la rue Fernand Thouroude sur une profondeur d'environ 54 mètres entre la Grande Rue et la Rue du Tour de ville.
- Réduire l'emprise au sol des constructions futures sur cette seule base foncière valorisable.
- Orienter cette emprise foncière valorisable à l'usage unique de logements. La centralité commerciale projetée dans cette OAP ne semble pas devoir être développée dans ce contexte urbain très contraint. La parcelle est en effet éloignée des principaux pôles d'activité du centre-bourg, tels que les écoles, la mairie, la médiathèque et la Poste, ce qui rend peu pertinent le développement d'une offre commerciale à cet emplacement.
- Conserver en espace naturel de pleine terre, le reste du jardin compris entre cette bande valorisable et la façade sud de notre propriété.

Sur la légende page 33 de l'OAP, Grande Rue

- Nombre de niveaux « Rdc+ 1 étage + combles » en remplacement de la légende « Rdc +2 étages + toiture »,
- Hauteur maximum de 8 mètres (Rdc+ 1 étage + combles) au lieu des 13 mètres mentionnés (Rdc +2 étages + toiture).

Pour illustrer et motiver nos différentes demandes, nous vous adressons en pièce jointe un dossier de 9 pages que nous vous demandons d'intégrer ainsi que ce courrier au registre d'enquête publique.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à nos demandes et restons à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Nous vous demandons également de nous proposer une date de rendez-vous, dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, monsieur le Président de la Commission d'enquête, monsieur le Maire, monsieur le Président de la communauté d'agglomération, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature

Représentant de l'Indivision GOSSELIN